



HAL
open science

Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes

Nathalie Ortar

► To cite this version:

Nathalie Ortar. Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes. Martine Berger et Lionel Rougé. Être logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs, L'Harmattan, pp.245-256, 2011, Habitat et société. halshs-00719018

HAL Id: halshs-00719018

<https://shs.hal.science/halshs-00719018>

Submitted on 18 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ortar N., « Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes », in M. Berger et L. Rougé, *Etre logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 245-256.

Plus que jamais la société moderne serait une société du mouvement (Lash, Urry, 1998). Toutefois, l'étude des déplacements quotidiens ou hebdomadaires ainsi que des trajectoires résidentielles et professionnelles de familles interroge sur le sens de ces mobilités et leurs conditions de réalisation. En creux émerge la question des ancrages, notamment territoriaux. Dans une recherche portant sur les rapports au quartier, J.-Y. Authier (2001), complétant l'analyse de J. Rémy (1996), soulignait non seulement l'importance de prendre en considération le couple « mobilité-ancrage » pour comprendre les liens à un territoire d'habitation, mais également la diversité de ces couples, ce qui lui permettait d'effectuer un distinguo entre « sédentarité entendue comme l'envers de la mobilité urbaine » et ancrage. En s'appuyant sur les analyses de la mobilité spatiale, Weert Canzler, Vincent Kaufman et Sven Kesselring interrogent également le couple mobilité/ancrages pour souligner la complexité des formes prises par le mouvement, la mobilité et l'ancrage, le mouvement étant du déplacement qui ne change pas l'état de l'acteur (2009).

L'enracinement marque un degré supplémentaire dans la relation aux lieux malgré ses connotations arboricoles décriées (Malkki, 1992). Il est une figure de la sédentarité qui nous paraît être un degré supplémentaire pour analyser l'attachement aux lieux (Ortar, 1999) mais qui permet également d'analyser le lien à la mobilité. L'enracinement est marqué par un attachement par delà une génération à un lieu, une terre, une histoire. Selon Yannick Sencébé (2004), dans certaines formes extrêmes il favoriserait la dissociation « entre un ici, pourvoyeur de l'identité généalogique de par la famille, et un ailleurs, porteur de l'identité sociale » de la profession, plus valorisante.

Nos recherches sur les résidents secondaires (Ortar, 1998) puis sur les périurbains (Ortar, Bossuet, 2005) ont permis de faire émerger des parcours résidentiels qui interrogent les liens entre mobilité et ancrage. En effet, si comme l'écrit Jacques Brun (1993), « les nouvelles façons de concevoir la « mobilité » [résidentielle] s'ouvrent à l'idée qu'il existe une échelle continue dans la capacité et la propension des individus à se fixer ou à se déplacer, et qu'un même individu peut vivre sans rupture fondamentale, des phases alternées de stabilité et de mutations résidentielles », comment ces phases interagissent-elles et s'articulent-elles avec d'autres mobilités telles que celles liées au déplacement domicile-travail et celles liées à l'emploi ? Basé sur des enquêtes de terrain réalisées dans deux communes du Haut-Pays des Alpes Maritimes et deux communes aux contreforts du Jura dans l'Ain, l'article se propose d'analyser le lien établi entre une maison « première » et une mobilité géographique au travers de parcours résidentiels lors de l'analyse de figures d'installation récentes puis de parcours de résidents secondaires.

Les communes d'enquête des Alpes-Maritimes, se situent de 50 à 100 kilomètres de Nice. Depuis la fin des années 1990 elles connaissent une revitalisation liée à l'installation d'une population nouvelle et de résidents secondaires qui, pour les communes les moins éloignées de Nice, travaillent sur le littoral et pour les autres communes travaillent dans les bourgs de la vallée du Var, Puget-Théniers, Entrevaux et Guillaume. Si dans les Alpes-Maritimes les résidents secondaires sont encore très présents, ils ont pratiquement totalement disparu, depuis la fin des années 1990, dans les communes de l'Ain. Une population travaillant principalement à Bourg-en-Bresse mais également à Oyonnax s'est installée dans l'habitat ancien et les nouveaux lotissements. Sur l'ensemble des terrains, ce sont les « petits-moyens »

(Cartier, Coutant, Masclet, Siblot, 2008) qui dominant, c'est-à-dire une population d'ouvriers, d'employés et de cadres moyens. Un peu plus de quatre-vingt entretiens semi-directifs ont été réalisés, complétés par de l'ethnographie participante de 1992 à 1997 puis de 2003 à 2005.

Nous aborderons les liens entre résidence et ancrage tout d'abord lorsque les deux se confondent puis dans les cas de mobilités voire d'aller/retour, pour enfin interroger le sens de ces ancrages et des mobilités à l'échelle des générations.

Quand résidence et ancrage se confondent

Résidence et ancrage peuvent se confondre. Rester implique des mouvements de balancier entre éloignement consenti et retour. Les lieux familiaux ruraux sont investis mais pas nécessairement en permanence, même si lors de chacun des séjours ils sont habités et en cela constituent des ancrages d'une mémoire individuelle, voire des points d'enracinement d'une histoire familiale. Le lieu d'attache peut aussi bien être une résidence secondaire qu'une habitation permanente dont le statut évolue en fonction des nécessités familiales et professionnelles. La commune de Clans a connu une période de dépeuplement au cours de laquelle vivre au village et avoir une activité professionnelle autre que rurale ou artisanale semblait impossible. Les améliorations du réseau routier et de l'accès à un véhicule ont progressivement fait évoluer la perception de la distance (Cresswell, 2006).

Vivre à Clans paraît de nouveau possible mais sur le mode de la pendularité et non du séjour long sur place. Cette situation a favorisé l'installation de résidents secondaires ou permanents vivant principalement sur le littoral. M. Piola a ainsi passé toutes les vacances de son enfance au village. L'installation à Clans est apparue comme une évidence lorsque le couple a souhaité déménager d'une maison dans la basse vallée du Var. L'activité d'artisan de M. Piola implique de nombreux déplacements et sa femme - enseignante contractuelle - ne possédant pas d'emploi stable, Clans était un choix tout aussi possible que d'autres localités mais présentait l'attrait d'une histoire de souvenirs familiaux et d'enfance née trente ans plus tôt lorsque les parents de M. Piola y achetèrent une résidence secondaire.

M. Bernardin quant à lui a vécu son enfance au village où ses parents, arrivés là par hasard, étaient instituteurs. En 1997, M. et Mme Bernardin, un couple de cadres moyens, achètent une maison à Clans et décident de profiter du congé de maternité de l'épouse pour y vivre à temps plein à titre d'essai. Essai qui s'avère satisfaisant pour le couple qui réside toujours à Clans.

Pour ces deux couples, cette installation a raffermi un ancrage territorial fort qui passe par l'adhésion voire la création d'associations de sauvegarde du patrimoine mais aussi d'associations destinées aux enfants, par exemple pour la mise en place d'une garderie. Ces installations permanentes dans des communes utilisées jusqu'à présent comme lieu de villégiature ne réduisent toutefois pas dans la majeure partie des cas « la disjonction entre la localisation des ressources, lesquelles peuvent être dispersées entre plusieurs lieux [...] et un lieu d'identité, pôle symbolique où se recompose périodiquement la structure familiale complète. » (Bonnin, Villanova, 1999) et renouvellent le couple primarité-secondarité développé par Jean Remy (1999), l'espace de primarité devenant uniquement professionnel.

Des motivations autres qu'identitaires émergent également pour des couples de milieux plus modestes. M. et Mme Allard ont tous les deux toujours vécu en ville dans des quartiers difficiles de la banlieue lyonnaise. Après la naissance de leurs enfants ils désirent s'évader de ce quotidien et achètent une maison en très mauvais état à Chavannes-sur-Suran (Ain), persuadés que la campagne saura leur offrir les liens sociaux qui n'existent plus dans leur quartier qui traverse à l'époque un épisode de violences. La campagne est ici autant l'expression d'un processus de fuite que de quête vers un futur espéré meilleur. Un futur d'autant plus idéalisé que Mme Allard a séjourné au village toute son enfance, avec ses

parents, qui y louaient un appartement pour la saison estivale. Ce village symbolisait à la fois son enfance et le souvenir de son père dont le décès, survenu alors qu'elle était adolescente, avait marqué la fin de ses séjours chavannais, même si elle y avait conservé sa meilleure amie. Aussi, même si l'accession à la propriété est présentée comme une opportunité qui a été saisie, le choix de la localisation est fortement chargé symboliquement et affectivement mais aussi socialement puisque l'installation est aussi une fuite d'une banlieue socialement défavorisée vers un avenir qu'on espère plus valorisé pour leurs enfants. L'accès à la maison, quel que soit son état lors de l'achat, est ici aussi une forme de promotion sociale (Goyon, Ortar, 2010).

La campagne peut enfin être choisie parce que c'est le seul lieu qui permet de concilier deux carrières professionnelles. M. et Mme Gelin, lui cadre supérieur de l'industrie, elle cadre commercial, ont ainsi acheté une maison à Chavannes pour cette raison même, lui travaillant à Bourg-en-Bresse et elle à Oyonnax. Scinder le trajet quotidien permet de rendre acceptable la longueur de la route. Pour ce couple, la mobilité quotidienne de travail préexiste, elle représente une donnée dont ils doivent tenir compte. Toutefois la décision de vivre à la campagne dans une maison n'arrive pas par hasard : les deux conjoints ont vécu leur enfance dans une commune rurale. Ils ne recherchent pas non plus n'importe quel type de bien, mais une maison en pierre, gage de solidité et d'antériorité et donc, d'une certaine façon, de racines. La maison en pierre est également l'assurance d'une continuité dans une histoire familiale, tous les deux ayant passé leur enfance dans ce type de maison. Dans une étude sur les choix résidentiels effectués tout au long de la vie, la psychologue Roberta Feldman remarque la propension à choisir un type d'habitat identique par delà les déménagements, à partir du moment où ce type d'habitat et de quartier est à l'origine de souvenirs positifs (1990).

Le choix d'un domicile entre deux centres urbains « pour être à mi distance » relève ainsi autant d'une décision pragmatique que d'une façon de réaffirmer ses ancrages. Comme le note Jean-Pierre Lévy (2001) à propos d'installations dans des quartiers urbains anciens, « le choix résidentiel présent est [donc] tout autant dépendant des évènements du moment, qui se concrétisent par la présence effective de l'habitant dans le quartier et le logement, que des évènements résidentiels passés qui l'ont conduit vers *ce*¹ quartier et vers *ce* logement ». Le choix des lieux de résidence procéderait d'un écho très personnel, même lors de l'installation dans des communes *a priori* sans lien avec une histoire familiale ou lors de choix en apparence plus pragmatiques, effectués entre différents types de mobilités et différents types d'ancrages, dont la matérialité varie (Ramos, 2006).

Se désancrer grâce à ses amarres

En contrepoint de ces différentes formes d'ancrage liées à une histoire personnelle ou familiale récente, la maison peut également être un support de mobilité. Au travers de ces exemples émerge non seulement l'importance du lien qui peut exister à l'habitat, mais également ce que Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova (1999) qualifient d'« investissement paradoxal qu'apportent les familles à la résidence multiple [et du] renversement des priorités de résidence ». La maison de famille, la maison source et ressource, est utilisée pour ses fonctions symboliques d'enracinement dans une histoire familiale et locale. La maison est la coquille (Pezeu-Massabuau, 1983), la mémoire (Bachelard, 1957), l'espace le plus intime vers lequel il est possible de se retourner et de se réfugier, mais aussi le lien qui permettra de nouveaux départs (Paquot, 2005). La maison sert de lieu de ressourcement et d'espace de retour possible (Perrot, 1998).

¹ Italiques de l'auteur.

Si la possession d'une résidence secondaire ou d'un ancrage familial influe sur les retours, l'ancrage influence aussi la mobilité. Posséder une maison de famille peut paradoxalement servir de moteur à une mobilité professionnelle géographique. Les Ponçin ont hérité de la maison de famille de monsieur à Chavannes qu'ils ont entièrement restaurée. Ils sont tous les deux originaires de la région. M. Ponçin a très tôt commencé une brillante carrière chez un industriel de renommée internationale. Son premier poste est à Lyon, à faible distance de Chavannes, mais très vite, afin de pouvoir progresser dans la hiérarchie, il est nécessaire à la famille de partir s'installer à Paris puis dans le nord de la France et enfin en Belgique. La maison est utilisée comme épice de la vie familiale. Elle représente une attache, une référence dans la vie familiale qui permet d'aller de l'avant vers de nouveaux projets et surtout de nouvelles destinations professionnelles. Arrivé à l'âge de la retraite, le couple ne décide pas pour autant de vivre à Chavannes. Si la maison est conservée, c'est au titre de résidence secondaire, eux-mêmes ayant décidé de faire construire dans le sud de la France. L'hiver passé à Chavannes au cours de l'année de la construction les a d'ailleurs convaincus de leur incapacité à y vivre durablement.

La maison peut aussi être conçue comme celle du retour, celle qui permettra de retrouver sa famille et ses racines. M. et Mme Galmard ont ainsi racheté à Chavannes une maison de famille en mauvais état alors même que tous deux travaillaient à Paris. Ils sont tous les deux originaires du village et ce choix, réalisé au début des années 1980, n'a d'autre but que de permettre à la famille de rester enracinée. Durant toutes leurs années d'activité, les visites s'échelonnent au gré des vacances scolaires plus quelques fins de semaine, notamment durant la période de la chasse, à partir de l'entrée en service de la ligne du TGV Paris-Genève. Chavannes n'est toutefois pas l'unique destination du couple qui voyage aussi beaucoup. Une fois à la retraite, l'appartement parisien est vendu et le couple s'installe à Chavannes. Cela ne signifie pas pour autant qu'il reste immobile. Madame continue à s'investir dans la vie mutualiste et se rend, de ce fait, pratiquement une fois par semaine à Paris. Monsieur s'investit dans la vie politique locale mais profite des déplacements de sa femme pour l'accompagner. Le couple voyage aussi avec des amis ou rend visite à ses filles. Monsieur Galmard constate qu'il lui arrive rarement de rester plus d'un mois d'affilée à Chavannes sans en partir. Pour ce couple, la mobilité est inhérente à un mode de vie qui combine racines et déplacements géographiques. De fait, M. Galmard estime même qu'il lui serait impossible de rester sans partir et de fait, s'il apprécie les discussions avec ses voisins, il ne les supporte qu'un temps et préfère prendre ses distances régulièrement pour retrouver d'autres personnes, d'autres possibilités d'ouverture. La mobilité recherchée peut donc aussi être celle générée par une appétence intellectuelle qui revient dans nombre de discours.

Pour ces deux couples, l'enracinement se traduit ainsi paradoxalement par une mobilité accrue. Si l'ancrage, moteur d'une forme d'identité et facteur de préservation de réseaux sociaux (Kaufmann, 2005), est un élément pivot, il ne comble qu'une partie de la vie des individus qui ne peuvent non plus se passer de l'environnement urbain. Il est ainsi aussi un moteur de la mobilité.

Partir, revenir

L'occupation assez linéaire de la résidence secondaire marquée par un usage de la villégiature pendant la vie professionnelle, puis une installation ou la continuité d'une manière de vivre la villégiature pendant la retraite, s'est complexifiée au cours des dix dernières années avec la facilité de se déplacer mais aussi avec l'essor des migrations de

choix de vie² dont ces installations sur les lieux de villégiature sont également l'expression. Jusque dans les années 1990, pour converser un lien avec la campagne, il fallait acheter une résidence secondaire ou accepter un héritage en milieu rural. Ceux qui ne voulaient pas quitter leur lieu d'ancrage n'avaient généralement d'autre choix que de décider de vivre dans une ville située à proximité de leur lieu d'élection afin de pouvoir y retourner le plus souvent possible. Actuellement ces mêmes personnes habitent en permanence leur résidence secondaire devenue de fait leur logement permanent.

Le retour s'accompagne de la possession ou de la jouissance d'un bien immobilier dans une commune dite d'origine. Véronique Chanel a fréquenté Chavannes durant toute son enfance car ses parents y possédaient une résidence secondaire, achat qui avait été rendu nécessaire par la vente de la maison de famille. Ses parents résidaient alors à Paris puis avaient obtenu tous les deux une mutation à Bourg-en-Bresse après des années de négociation pour se rapprocher de Chavannes. La famille s'y rend alors toutes les fins de semaines et durant les vacances scolaires. La mère de Véronique Chanel s'investit dans la vie municipale et une part importante de la vie familiale tourne autour de la commune. Véronique rencontre son futur mari dans l'un des nombreux bals organisés l'été. Lui-même est originaire d'une commune voisine où ses parents se sont retirés pour prendre leur retraite. Après leur mariage, le jeune couple va déménager selon un rythme d'une mutation professionnelle tous les cinq ans dans une ville située dans un rayon de trois cents kilomètres autour de Chavannes, et de mutations dans un rayon plus lointain, jusqu'à ce que Véronique décide de s'installer à temps plein dans la maison de ses beaux-parents, alors décédés. L'installation doit être plus durable pour lui permettre, ainsi qu'à ses filles, de retrouver un emploi et aussi un équilibre, tandis que son conjoint devient célibataire géographique la semaine. Les liens développés et les ancrages sur lesquels s'appuient ces retours sont essentiellement familiaux, mais est également présente l'idée d'un retour vers un territoire et des relations connues parfois idéalisées car les temps de présence n'ont jamais excédé quelques mois d'affilée.

À Chavannes-sur-Suran, ces retours existent depuis une quinzaine d'années et certaines personnes ont pu réaliser leur carrière sans quitter ce village. M. Duron a ainsi commencé sa carrière à Mâcon où il s'installe avec sa famille. À la faveur d'une mutation à Bourg-en-Bresse, il revient vivre à Chavannes, à proximité de ses parents, des éleveurs retraités, et achète une maison dans le hameau, comme le fera quelques années plus tard son frère. Depuis, les mutations professionnelles se sont succédées, dont une dernière à Macon, mais la famille n'a plus déménagé. L'éloignement de ses lieux d'emploi l'a toutefois progressivement conduit à se retirer de la vie politique communale dans laquelle il avait été très investi.

D'après J. Scheiner et B. Kasper (2003), la désolidarisation entre le choix de l'emplacement de l'habitation et le lieu de travail serait un caractère marquant de notre société, mais elle ne s'accompagne pas d'un désinvestissement de la sphère professionnelle. Au contraire, faire le choix de l'ancrage résidentiel et familial peut permettre un investissement des sphères professionnelles, en favorisant une mobilité professionnelle et géographique qui sera d'autant plus facilement admise que les déplacements réalisés chaque jour sont importants et que cette mobilité s'effectuera sans autre déménagement. Les multiples mobilités géographiques professionnelles sont révélatrices des transformations actuelles des modes de vie – même si travailler durant le déplacement en train n'est pas nouveau en soi –, de celles de la famille, mais aussi de la difficulté à entrer et se maintenir sur le marché de l'emploi. En effet, après la naissance de sa deuxième fille qui a coïncidé avec une mutation, Véronique Chanel a choisi de prendre un congé parental qu'elle a prolongé ensuite lors de la naissance de son troisième enfant. Lorsqu'elle a décidé de reprendre le

² Ce que les anglo-saxons appellent les « lifestyle migration », cf. BENSON M. C., « The context and trajectory of lifestyle migration. The case of the British residents of Southwest France », *European Societies*, 12 (1), 2010, p. 45-64.

travail, elle s'est rendue compte qu'elle était pénalisée à la fois par la difficulté que rencontre toute femme à retrouver un emploi après un congé parental (Blanpain, 2006) mais aussi sous l'effet des difficultés rencontrées par « le conjoint suiveur » (Pailhè, Solaz, 2008). Rester à proximité de Chavannes et s'y installer dans la durée fut alors perçu comme la possibilité d'une réinsertion plus aisée sur le marché du travail car moins soumise aux aléas des mutations professionnelles, avec de plus le bénéfice de l'aide de ses parents, un pari dans son cas réussi à ce jour.

Faire le choix de déménager ou de s'installer s'inscrit dès lors dans un projet de vie familiale et professionnelle, même si dans nombre de cas le niveau de qualification, la faiblesse de l'offre d'emploi à proximité et les balbutiements du télétravail ne permettent pas des installations dans des emplois pérennes. Ce choix est associé à une recherche de qualité de vie même pour les plus défavorisées des populations rencontrées. Il apparaît nécessaire au travers de ces exemples d'appréhender la mobilité et l'ancrage à l'échelle d'une vie et des différentes obligations et possibilités de chacune des étapes familiales et professionnelles. Les mobilités évoluent en effet en fonction d'un ensemble de contraintes, dont la place accordée au logement et à l'ensemble de ses fonctions n'est pas des moindres. Ainsi que le note Jacques Brun (1993) : « l'appartenance, simultanée ou successive, à plusieurs espaces différents, de l'échelle du quartier à celle des continents pour les migrants internationaux peut devenir, devient de plus en plus souvent un élément constitutif de l'identité de l'individu comme du groupe », une identité à la fois constante et renégociée au cours de la vie, et fonction de l'histoire individuelle, de celle du conjoint et des relations familiales.

Ancrage et mobilité à l'échelle des générations

Jusqu'où faire remonter les origines de la mobilité géographique et résidentielle et quel sens lui donner ? Dans son analyse des migrations, P.-A. Rosental (1999) montre l'ancienneté des migrations, de même que les logiques qui les sous-tendent, arguant de la nécessité de réintégrer le temps long pour comprendre les phénomènes en cours. Dans ce contexte, la résidence doit être prise en compte à partir des logiques migratoires à l'œuvre dans une lignée et des modes de regroupement familiaux qui président alors : regroupement autour du lieu d'origine, dans la ville d'accueil, dans un espace rural extérieur ou éclatement de l'entité familiale. Les formes prises sont donc diverses et s'accompagnent d'un désir d'insertion plus ou moins marqué dans la société d'accueil. Simultanément d'autres lieux, marqués eux par l'histoire familiale, sont utilisés comme référents. Les travaux d'I. Bertaux-Wiame (1995) sont une autre illustration de ce phénomène pour la période récente et démontrent la nécessité de penser le familial en liaison avec le résidentiel, voire même d'analyser les comportements individuels face à une histoire résidentielle et familiale de la migration ou de l'ancrage. A ce propos, D. Maison (1993) met en garde contre l'assimilation de sédentarité à passivité, tout comme J.-Y. Authier (2001) montre qu'il existe différentes formes de sédentarité dont certaines ne sont pas ancrées.

Le temps long doit alors être restitué à l'échelle d'une lignée, pour en comprendre les incidences, ainsi que les ressorts. Dans sa recherche sur la dimension mémorielle lors de migrations, C. de Gourcy (2006) souligne l'importance des espaces de référence familiaux pour façonner ce qu'elle qualifie de volume mental à la suite de M. Mauss⁴. Cette approche permet de repérer les continuités, les ruptures, ou simplement les discontinuités (par exemple un bien peut être vendu dans une région devenue difficile d'accès où le réseau familial s'est distendu mais un autre est racheté dans un endroit mieux situé, plus plaisant ou porteur de

⁴ « Par « volume mental », nous entendons à la suite de [Marcel Mauss] l'aire géographique que les membres d'une société donnée parviennent à embrasser par la pensée. » (Gourcy, 2006, p. 195)

sens pour le réseau familial du conjoint). Cette analyse passe donc aussi par le repérage des réseaux de parenté et des parcours résidentiels effectués à chaque génération.

L'analyse des migrations à l'échelle d'une lignée ou d'une vie permet aussi l'étude des parcours résidentiels. C. Bonvalet, A. Gotman et Y. Grafmeyer, en conclusion d'une enquête sur la famille, s'interrogent sur la pertinence de la variable « résidence principale » (1999), notamment parce que l'accumulation d'un patrimoine ne passe pas forcément par ce logement. Ces auteurs proposent d'élargir cette notion à celle de « système résidentiel » selon la définition de D. Pinson (1988). Ces systèmes contribuent à produire des espaces qui eux-mêmes construisent du « lien familial en permettant les rencontres, les échanges et l'hébergement. » (Bonvalet, Gotman, Grafmeyer, 1999). Ainsi en va-t-il pour les Blanc qui, depuis la fin du 19^{ème} siècle, sont une famille de notables fonctionnaires qui connaît des mobilités géographiques importantes. La maison de famille localisée non loin de Chavannes a servi de support à cette mobilité tout en permettant vacances après vacances un cousinage avec la famille restée au village ou ayant elle aussi migré dans différentes régions de France. Des liens à plusieurs reprises renforcés par des mariages et que les divorces ne brisent pas, les enfants continuant à se rencontrer et à circuler entre les maisons, voire à s'entraider lors de leurs différentes mutations, passées et actuelles, à l'arrivée dans une ville où réside déjà un membre de la famille. La maison favorise la constitution et le maintien des réseaux familiaux tout en procurant un référent stable à l'entité familiale dont elle favorise l'enracinement au travers des strates de la mémoire du groupe, déposée années après années dans les tiroirs et les armoires avant de monter se stratifier au grenier. Tout ce que les uns et les autres n'ont pas souhaité jeter à un moment au cours des déménagements successifs s'entasse dans des cartons intouchés mais pieusement conservés du vivant des personnes mais aussi bien après leur mort, véritables urnes de ces trop plein de mémoire dont les mobilités auraient imposé de se débarrasser. Des enracinements toutefois relatifs qu'il est nécessaire de faire vivre pour qu'ils se pérennisent une nouvelle fois à la génération d'après, faute de disparaître pour d'autres ancrages. Au décès de Mme Caron en 2007, ses fils encore vivants ont ainsi choisi de solder leur histoire familiale commune en vendant la maison et l'ensemble de ses meubles et objets au profit pour l'un d'un renforcement des ancrages familiaux de son épouse, et pour l'autre d'une migration à l'étranger³, illustrant d'une part le côté ambivalent de tout héritage (Gotman, 1988, 1995) et d'autre part la difficulté à maintenir une bicentration (Remy, 1999).

Au travers de ces parcours résidentiels qui représentent autant d'histoires de vie, la maison apparaît comme le point d'enracinement, le lieu du retour possible voire même désiré. Cette possibilité est liée aux mutations récentes du territoire rural qu'il soit devenu, ou non, périurbain. La transformation de ces espaces, accompagnée d'une motorisation plus importante et d'une évolution du rapport aux distances parcourues, a facilité ces réimplantations. Toutefois, ces dernières ne peuvent s'analyser sans la compréhension d'autres changements : la précarisation des jeunes et des quinquagénaires, la fragilisation des couples, la multiplication des temps de la vieillesse, le désir d'une autre vie que celle possible en ville. Les maisons jouent alors un rôle de refuge dans l'adversité, de support moral, de lien avec une histoire familiale qui dépasse et inclut l'individu, de lien aussi avec l'histoire d'un lieu et les représentations des modes de vie et de la sociabilité qui y sont associés. Ces espaces jouent ainsi dans l'imaginaire collectif le rôle d'ancrage et de valorisation d'un ensemble de valeurs portées de façon concomitante par la famille et la société, qui se matérialisent au travers d'un objet immobilier, la maison, et au sein d'un territoire que les périurbains tout comme les ruraux qualifient de campagnard ou montagnard, c'est-à-dire d'un territoire chargé de symboles que ces nouveaux/anciens habitants souhaitent conserver, que leurs emplois

³ Pour une version développée de l'histoire familiale et résidentielle des Caron, cf. ORTAR N., « Parcours existentiels et résidentiels en périurbain », *Urbanisme*, 356, 2007, p. 68-70.

soient ou non exercés en ville. Ils donnent ainsi du sens à leur « mode d'habiter » et du sens aux espaces dans lesquels ils vivent et/ou se ressource périodiquement.

Bibliographie

- AUTHIER J.-Y., « Les rapports au quartier », in J.-Y. AUTHIER (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001, p. 133-169.
- BACHELARD G., *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.
- BENSON M. C., « The context and trajectory of lifestyle migration. The case of the British residents of Southwest France », *European Societies*, 12 (1), 2010, p. 45-64.
- BERTAUX-WIAME I., « Familial et résidentiel : un couple indissociable », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, 2, 1995, p. 163-175.
- BLANPAIN N., « Garder et faire garder son enfant », *Données sociales – La société française*, 2006, p. 77-83.
- BONNIN P. et de VILLANOVA R., « Pluriel singulier », in BONNIN P. et de VILLANOVA R. (sous la dir) *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Éd. Créaphis, Grane, 1999, p. 5-15.
- BONVALET C., GOTMAN A. et GRAFMEYER Y., « Conclusion », *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, PUF/INED, 1999, p. 239-243.
- BRUN J., « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes », *Les annales de la recherche urbaine*, 59-60, 1993, p. 3-14.
- CANZLER W., KAUFMANN V., KESSELRING S., *Tracing mobilities. Towards a cosmopolitan perspective*, Hampshire, Ashgate, 2009.
- CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.
- CRESSWELL T., *On the move. Mobility in the modern western world*, New-York, Routledge, 2006.
- FELDMAN R., « Settlement-Identity : psychological bonds with home places in a mobile society », *Environment and behavior*, n°22– 2, 1990, p. 183-229.
- GOTMAN A., *Hériter*, Paris, PUF, 1988.
- GOTMAN A., *Dilapidation et prodigalité*, Paris, Nathan, 1995.
- GOURCY C. (de), « Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux », *Espaces et sociétés*, n°122, 2006, p. 189-122.
- GOYON M. et ORTAR N., « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel », *Articulo - revue de sciences humaines* [En ligne], 5 | 2009, URL : <http://articulo.revues.org/1427>.
- KAUFMANN V., « Vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXVIII, 2005, p. 119-135.
- LASH S., URRY J., *Economies of signs and space*, London, Sage, 1994.
- LÉVY J.P., « Parcours d'habitants », in J.-Y. AUTHIER (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001, p. 21-50.
- MAISON D., « Dimensions familiales de la mobilité résidentielle », *Les annales de la recherche urbaine*, 59-60, 1993, p. 45-50.
- MALKKI L., « National geographic: the rooting of peoples and the territorialisation of national identity among scholars and refugees », *Cultural anthropology*, vol. 7, n°1, 1992, p. 24-44.
- ORTAR N., BOSSUET L., *Multirésidence et périurbanisation : l'utopie rurale*, rapport PUCA, juin 2005.
- ORTAR N., *Maisons, raisons, passions. La résidence secondaire à Saint-Martin d'Entraunes et Chavannes-sur-Suran*, thèse de doctorat, Université de Paris X, 1998.
- ORTAR N., « Parcours existentiels et résidentiels en périurbain », *Revue Urbanisme*, n°356, 2007, p. 68-70.

- PAILHÉ A. et SOLAZ A., « Professional Outcomes of Internal Migration by Couples : Evidence from France », *Population, Space and Place*, n°14, 2008, p. 347-363.
- PAQUOT T., *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, coll. Tranches de Villes, 2005.
- PERROT M., « La maison de famille », *L'Autre Maison, La « résidence secondaire », refuge des générations*, F. DUBOST (dir.), Autrement, Paris, 1998.
- PEZEU-MASSABUAU J., *La maison espace social*, Paris, PUF, 1983.
- PINSON D., *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Plan construction et architecture, coll. Recherches, 1988.
- RAMOS E., *L'Invention des origines*, Paris, Armand Colin, Coll. Sociétales, 2006.
- REMY J., « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in HIRSCHHORN M., BERTHELOT J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 135-153.
- REMY J., « Dédoublment des espaces sociaux et problématiques de l'habitat », in BONNIN P. et DE VILLANOVA R. (dir.) *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Éd. Créaphis, Grane, 1999, p. 315-360.
- ROSENTAL P.-A., *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1999.
- SENCÉBÉ Y., « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, n°37/2, 2004, p. 23-29.
- SCHEINER J. et KASPER B., « Modes de vie, choix de l'emplacement de l'habitation et déplacements quotidiens. L'approche fondée sur le mode de vie dans un contexte de déplacements quotidiens et de planification », *Revue internationale des sciences sociales*, n°176, 2003, p. 355-370.

